



CHARTRE DE L'ASSOCIATION TECH DEV

NOS PRINCIPES

Nous voulons mettre en oeuvre de nouvelles formes de coopération Nord - Sud en plaçant au centre de nos préoccupations :

- les entrepreneurs du Sud, acteurs de leur propre développement, porteurs d'activités d'utilité collective¹

- le renforcement de services endogènes d'appui à l'entreprise.

Nos interventions pour le développement économique et social se situent donc en complémentarité des actions de nos partenaires du Sud qui nous sollicitent pour mener à bien des projets conjoints.

Nos partenaires (ONG de développement, bureaux de conseil à l'entreprise, organisations professionnelles) sont des structures privées avec lesquelles nous partageons la même finalité aux plans économique et social.

NOS VALEURS

L'association inscrit ses actions dans une perspective de développement endogène des pays du Sud dans lesquels elle intervient ; elle veut apporter sa contribution pour à un développement local socialement juste, économiquement pérenne et soutenable au plan environnemental.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET SOCIAL EN AFRIQUE

Les membres de l'association fondent leur action sur le constat suivant :

- les petites entreprises endogènes sont un vecteur prioritaire pour le développement économique et social en Afrique, de par leur contribution à la création d'emplois, à la fixation de valeur ajoutée localement et à l'augmentation du pouvoir d'achat des africains,

- la sécurité alimentaire du continent passe par une plus grande valorisation des ressources agricoles transformées localement et par la priorité donnée aux marchés locaux et sous-régionaux,

- les compétences africaines pour l'appui à la création et au développement de ces petites entreprises existent ; elles sont nombreuses et de qualité mais isolées et loin des sources d'informations techniques et commerciales et des sources d'expertise spécifique.

NOS OBJECTIFS

¹ Par "petites entreprises d'utilité collective" nous entendons des entreprises de 5 à 50 salariés environ, créatrices d'emploi, génératrices de revenu en amont et en aval de l'entreprise, dont l'activité valorise les ressources locales et dont les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, nationaux et sous-régionaux ; les chefs d'entreprise sont soucieux de la bonne gouvernance de leurs activités, notamment dans la gestion démocratique de leur personnel. Cette première définition n'est pas fermée, elle nécessitera d'être affinée avec nos partenaires africains, au fur et à mesure de nos interventions conjointes.

Nous avons pour objectifs :

- de contribuer au renforcement des capacités de nos partenaires africains,
- avec nos partenaires, d'apporter aux petites entreprises d'utilité sociale et collective des services de qualité en terme d'appui et d'accompagnement,
- avec nos partenaires, de mettre en oeuvre des projets de développement intégrant les différents maillons des circuits de production et de commercialisation.

Nous voulons également contribuer aux échanges d'expérience et d'expertise entre nos partenaires africains par l'animation du réseau de nos partenaires, permettant ainsi de valoriser les apports de chacun de nos partenaires dans une coopération Sud - Nord - Sud.

NOS ENGAGEMENTS

L'association s'engage à se mettre au service de ses partenaires africains, lesquels partagent les valeurs exposées dans la présente charte.

L'association se veut être le relais de ses partenaires africains en France, afin de leur apporter les services qu'ils attendent aux plans technique, commercial et financier.

LES SERVICES APPORTES AUX ENTREPRISES, AVEC NOS PARTENAIRES AFRICAINS

Nous voulons être en mesure de répondre aux besoins exprimés par nos partenaires africains et par les entreprises qu'ils accompagnent, et ceci dans les domaines suivants :

- appui technique et organisationnel (amélioration des produits et des emballages, optimisation des process de production, organisation de la production, sécurité au travail, démarche qualité, conformité par rapport aux normes, traçabilité, ...),
- appui à la commercialisation, notamment sur les marchés sous régionaux et auprès des acteurs du commerce équitable en Europe,
- mise en relation et accompagnement de partenariats industriels et commerciaux entre PME africaines et européennes,
- financement en fonds propres (mise en oeuvre du fonds d'investissement en capital risque GARRIGUE - Fonds Afrique),
- recherche de financements pour la réalisation des projets montés conjointement avec nos partenaires.

Nos interventions sont modulables et elles évoluent en fonction des demandes de nos partenaires africains.

NOS MOYENS

L'association s'appuie sur un réseau de bénévoles et de partenaires en France.

La présente charte a été adoptée en Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'association le 29 Avril 2009 ; à ce titre, chaque membre de l'association s'engage à la respecter ; l'entrée future de toute personne dans l'association est conditionnée à l'adhésion à la présente charte.

Paris, le 30 avril 2009